

## PROTECTION SOCIALE

### ASSURANCE MALADIE, MATERNITÉ, DÉCÈS

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 27 janvier 2014 portant nomination au Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie**

NOR : AFSS1430046A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le décret n° 2006-1370 du 10 novembre 2006 modifié relatif à la composition et au fonctionnement du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Il est mis fin, à compter du 1<sup>er</sup> février 2014 et sur sa demande, aux fonctions exercées par Mme Annick MOREL, présidente du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie.

Mme Anne-Marie BROCAS est nommée présidente du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie à compter du 1<sup>er</sup> février 2014, en remplacement de Mme MOREL.

#### Article 2

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 27 janvier 2014.

MARISOL TOURAINE